



# BULLETIN MUNICIPAL N°30



## État Civil

### Naissances :

- 31 Août : Djeneva, Verona LADESBIE
- 12 Septembre : Juliette LACADÉE
- 16 Décembre : Léna, Jeanne, Yvonne GAGO PUJO



### Décès :

- 5 décembre : André CROUZET



## Edito du Maire

### Corinne HAU

C'est avec un grand plaisir que je vous souhaite à toutes et à tous une très bonne année.

Je vous laisse le soin de la remplir avec vos envies ! Que 2024 vous apporte la santé, et des moments de bonheur partagé.

Après une année 2023 qui a connu une forte inflation, la crise énergétique qui a contraint notre budget communal, notre équipe est parvenue à maintenir le cap tout en poursuivant la mie en œuvre de nos projets.

Ainsi le hangar communal devrait être opérationnel ce premier trimestre. Nous avons fait étudier la possibilité d'équiper nos bâtiments communaux de panneaux photovoltaïques, malheureusement les surfaces exploitables sont trop minimes pour se lancer dans un tel projet. Par ailleurs, nous poursuivons l'équipement des salles communales en led dans un souci d'économie.

En cette année olympique, je forme le vœux que tous ces moments de paix et de fraternité puissent avoir une résonance à l'échelle internationale et que cessent les conflits qui ont assombri 2023.

Belle année à tous !

## Horaires de la Mairie

La secrétaire est présente les lundis, mardis, jeudis et vendredis avec ouverture au public de 13h30 à 17h00.

Tel : 05.59.83.20.21

Mail : [mairie@bougarber.fr](mailto:mairie@bougarber.fr)  
[www.bougarber.fr](http://www.bougarber.fr)

## Bien vivre ensemble : taillez vos haies



L'entretien des arbres et des haies en limite de propriété est de la responsabilité de chacun.

Pourquoi faire un entretien régulier ?

- Pour ne pas gêner le passage des piétons sur les trottoirs.

- Pour ne pas créer un danger en cachant les panneaux de signalisation, ou en diminuant la visibilité dans une intersection

- Pour ne pas laisser les arbres et les haies envahir l'espace du voisin mais aussi le domaine public.

## Collecte des déchets : Redevance incitative

La loi Notre imposait l'uniformité du régime d'imposition de collecte des ordures ménagères au sein d'une intercommunalité : Redevance Incitative (payée par les utilisateurs) et la TEOM (payée en pourcentage sur la taxe foncière) ne pouvaient plus cohabiter à partir de 2024.

Nous, les élus des 12 communes de l'Ex Miey de Béarn, nous sommes mobilisés ces derniers mois pour pouvoir conserver notre système de RI, vertueux car nous produisons moins de déchets et juste puisque chacun paie en fonction des déchets produits.

Nous avons été accompagnés dans ce combat par nos députés Josy Poueyto et David Habib, les sénatrices Denise Saint Pé et Frédérique Espagnac, le sénateur Max Brisson et François Bayrou.

Grâce à leur action, il est désormais inscrit dans la loi que les deux systèmes peuvent coexister.

Au-delà des clivages politiques, un bel exemple de solidarité territoriale.



[www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Cette année, la commune réalise le recensement de sa population. L'ensemble des logements et des habitants seront recensés à partir du 18 janvier 2024.

Comment ça se passe ?

Une lettre sera déposée dans votre boîte aux lettres. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice d'information soit dans votre boîte aux lettres soit en mains propres. Suivez simplement les instructions qui y sont indiquées pour vous faire recenser. Ce document est indispensable, gardez-le précieusement.

Se faire recenser en ligne est plus simple et plus rapide pour vous, et également plus économique pour la commune. Moins de formulaires imprimés est aussi plus responsable pour l'environnement. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par les agents recenseurs

Les agents recenseurs :



Evelyne  
LOCARDEL



Sandrine  
JEANSON

## Bienvenue



A compter du mois de février, Stéphanie EDOUARD remplacera Nadège BERGÉ, secrétaire de mairie en poste, qui part en congés maternité.

## Cantine : projet anti-gaspi

Nul ne le conteste, jeter de la nourriture est une aberration.

Les services de la cuisine communautaire exhorte à trouver des solutions et à agir au service de tous. Leurs seules actions ne peuvent avoir de sens sans s'appuyer sur ce qu'il se passe sur le terrain, en s'ancrer dans la réalité de chaque restaurant scolaire.

La cantine de Bougarber, avec l'implication de Patricia (agent de restauration scolaire), s'est portée volontaire pour établir un diagnostic pour agir contre le gaspillage.

Pendant 4 semaines, Patricia, pèse tous les restes de nourriture avec l'aide des enfants de l'école. Les résultats sont transmis à la cuisine communautaire qui centralise tous les résultats des différents sites.

Participer à un diagnostic, c'est déjà agir contre le gaspillage.

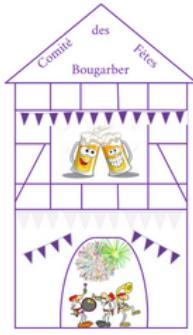


## Coin des associations

### Comité des fêtes

Le comité des fêtes tient tout d'abord à vous adresser ses meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2024. Notre Assemblée Générale aura lieu le vendredi 26 janvier à 19h30 à la salle des associations. Nous recherchons des bénévoles (à partir de 16 ans) pour compléter notre bureau ou être simplement membre actif. Toutes les personnes intéressées seront les bienvenues.

Nous comptons sur votre enthousiasme et dynamisme pour rejoindre notre association et faire vivre le village ! Pour toutes questions contactez le 06 19 88 40 76. Le comité.



### Bougarber Pilota

L'Association Bougarber Pilota vous adresse ses Meilleurs Vœux pour cette nouvelle Année 2024 avec surtout la Santé.

Nos prochains RV :

- **Samedi 13 Janvier 2024** : Assemblée Générale (AG)

Si vous souhaitez nous rejoindre, merci de nous contacter pour plus de renseignements au 06 03 10 39 51 Patrick VIGNAU ou au 06 62 41 68 12 Laurent LABARSOUCHE.

Nous serons heureux de vous accueillir

- **Samedi 10 Février 2024** : Tournoi St Valentin

Réservez aux couples de Bougarber, qu'il importe le niveau, Amitié, Humour, Convivialité caractérisent cette Journée.

Encore une fois Très Bonne Année 2024 !



Les 24h de pelote organisées par l'association Bougarber Pilota ont permis de récolter 500 € à destination de l'AFM Téléthon

### Art2Bou

L'association Art2Bou en partenariat avec l'association Rififi organise un bal écossais le samedi 27 janvier 2024 à la salle des Arcades:



### Fontaine de Jouvence

Nous souhaitons à tous les Bougarbersiennes et Bougarbersiens une bonne et heureuse année 2024 et surtout une bonne santé. La tenue de l'Assemblée Générale de l'Association est fixée au **11 janvier 2024** à la salle des arcades à 15h, précédée de l'inscription qui aura lieu à 14h30.

Si vous avez envie de nous rejoindre et de participer aux différentes activités, vous êtes les bienvenus.

Le **dimanche 4 février**, nous organisons un repas spectacle cabaret ouvert à tous pour fêter les 40 ans de notre association. Coût : repas et spectacle : 50 euros par personne, enfant de moins de 12 ans : 9 euros.

Inscrivez-vous avant le 13 janvier en envoyant un chèque à l'ordre de Fontaine de Jouvence à la mairie.

Renseignement au 06 23 35 77 08.



## Maison France services

Pour rappel, des agents formés et disponibles se tiennent à votre disposition pour vous accompagner dans vos démarches :

- Aide pour déclarer vos revenus
- Faire une demande de permis de conduire ou de carte d'identité
- Obtenir un certificat d'immatriculation
- Faire une demande d'aide (allocation logement, RSA, retraite)?
- Créer votre espace Pôle emploi
- Gérer votre compte Ameli?
- Bénéficier d'outils informatiques en libre accès

Horaires d'ouverture :

Lundi et Mercredi à Lescar de 10H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.

Mardi et jeudi à Poey de Lescar de 10H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.

Vendredi à Lescar de 10h à 12h et de 13h30 à 15h30.

## Cabinet infirmier

Madame Rafidha Darrodes vous informe de la reprise du cabinet infirmier de Bougarber au 31 route de Sault de Navailles depuis le 1er janvier 2024 pour vos soins à domicile ou au cabinet sur rendez-vous du lundi au dimanche.

Téléphone : 06 03 61 12 75.



## Journée citoyenne

La prochaine journée citoyenne se déroulera le samedi 25 mai 2024.

Actions :

Fresque climat... ???

## Hangar communal



A partir du 15 janvier, le lot charpente commencera à installer l'ossature métallique

## Intervention lamier

Comme chaque année, le lamier passera sur certaines voies communales et chemins ruraux dans le courant de l'année.



## Marquage au sol



Cédric, agent communal, s'occupe de repeindre les marquages au sol qui commençaient à s'effacer.



## Agenda

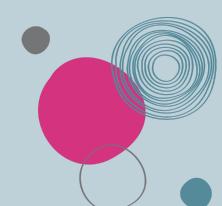
**27 Janvier** : Bal écossais organisé par Art2Bou

**25 Mai** : Journée citoyenne

**4 Février** : Repas cabaret organisé par Fontaine de Jouvence

**6 et 9 juin** : Elections européennes

**10 février** : Tournoi Saint-Valentin organisé par Bougarber Pilota



**17 Février** : Repas des aînés